

## COMMUNE DE COAT-MEAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le vingt six janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Martial CLAVIER, Maire.

Date de convocation : 19 janvier 2026

Présents : Hacène BELLAZREG, Geneviève BIHEL, Jennifer BONNEFOY, Martial CLAVIER, Matthieu GOACHET, Erwan JAN, Annie LE GUEN, Annick LE GUEN, Matthieu LE GUEN, Katell OMNES, Adrien QUELLEC

Excusé(es) : Albert ABASQ, Tiphanie DURAND-RAGUENES, Denis JAOUEN

Secrétaire de séance : Jennifer BONNEFOY

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 1er décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

### N° 2026 – 001

#### OBJET : Création de talus et de plantations chemin du stade

La commune a créé un "chemin doux " vers le stade communal. Pour cela, un échange foncier a eu lieu en 2025 entre la commune et des agriculteurs.

Cet échange ayant des incidences sur le bocage, il fait l'objet d'une notice environnementale : Des haies seront implantées sur les nouveaux talus mitoyens à créer.

Il est proposé que chaque agriculteur fasse réaliser les travaux de création de talus et de plantations, en bordure de sa limite de parcelle joignant le chemin communal, et qu'il facture à la commune les frais engagés prévus comme suit :

SCEA de Lescoat TERROM E	GAEC DE LESCOAT GOACHET Y	GAEC Ar STIVEL BERDER L	TOTAL
1436.70 €	989.14 €	2009.53 €	4435.37 €

Par ailleurs, la création de ces nouveaux talus occasionnant des dégâts de structure du sol avec le passage des tracteurs remorques et une perte de surface à cultiver pour les agriculteurs, Monsieur le Maire soumet à l'accord du conseil le versement complémentaire d'une indemnité compensatrice à chaque exploitant concerné.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité la réalisation des travaux présentés pour la somme de 4 435.37 € détaillée ci-dessus ainsi que le versement d'une indemnité compensatrice d'un montant de 500 € à chaque exploitation concernée soit 1500 €.

## COMMUNE DE COAT-MEAL

N° 2026 – 002

### OBJET : Autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026

Afin d'instaurer la continuité du service entre deux exercices budgétaires, il est demandé au conseil d'autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2025, l'autorisation valant jusqu'à la date de vote du budget primitif.

Les montants seront détaillés ainsi :

Article	Libellé nature	Anticipation sur crédits 2026
2128	Cheminement doux du stade (Création de talus et plantations par agriculteurs)	4 435.37 €
2188	Chariot de ménage salle polyvalente	435.30 €

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

---

### Questions diverses

- **Plantations chemin du Stade** : Vendredi 6 février. rdv 9h au stade. Habitants, associations, jardiniers amateurs ou confirmés, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à ce chantier convivial et utile à notre cadre de vie. Prévoir une tenue adaptée (chaussures et vêtements chauds) ; outillages de plantations bienvenus.
- **Recensement de la population 2026** :

Le recensement de la population est en cours jusqu'au **14 février 2026**. Les habitants qui n'ont pas encore répondu sont invités à le faire. Si les personnes souhaitent répondre en format papier, il est possible de retirer le formulaire en mairie.

- **Dispositif argent de poche** : 23 et 24 février 2026
- **Commission Finances** : 02 mars 2026 à 19h
- **Réunion du conseil municipal** : le 10 mars 2026 à 19h
- **Prochains évènements sur la commune** :
  - BOUM de l'APE le 7 février 2026
  - Kig ha farz de l'ASCM le 8 mars 2026
- **Elections municipales** : 1<sup>er</sup> tour : 15 mars 2026

**COMMUNE DE COAT-MEAL**

**Tenue du bureau de vote :**

**Président : CLAVIER Martial**

**Secrétaire : ....**

8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
Denis JAOUEN	Geneviève BIHEL	Matthieu GOACHET	Annick LE GUEN	Erwan JAN
Katell OMNES	Michel BELLA- ZREG	Adrien QUELLEC	Annie LE GUEN	Jennifer BONNEFOY
Albert ABASQ	Alain BEAUGET	Matthieu Le Guen	Pascale DEPRAETRE	Myriam SAVINA

**DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN**

Erwan JAN	Jennifer BONNEFOY
Annie LE GUEN	Myriam SAVINA

Clôture de la séance à 20h10

Lors de cette séance, les délibérations  
n° 2026-001 à 2026--002 ont été votées.  
Elles ont été transmises à la Préfecture de QUIMPER le 13 février 2026

**Le Maire  
Martial CLAVIER**

